

## Le point sur le RJC

# Arrivée de membres certifiés et nouvel Exécutif. Qu'est-ce qui change au RJC ?

**L'UFBJOP annonçait à l'automne que le RJC avait récemment accueilli de nouveaux certifiés : Bulgari, Lyon Serti, Messika Diamonds, Christian Dior Couture, Cookson Clal et Cookson Métaux Précieux. Par ailleurs, l'équipe dirigeante a été renforcée par les nominations d'Andrew Bone, Executive Director et d'Anne-Marie Fleury, Standards and Impacts Director.**



**C'**est l'occasion de faire le point sur ce qu'est le RJC et sur son fonctionnement.

Le RJC (Responsible Jewellery Council) a pour ambition de mettre en place avec tous les acteurs de la chaîne de la joaillerie, de l'extraction jusqu'à la vente finale, un code de bonne conduite éthique et environnementale. Les membres doivent se conformer à ce code appelé COP (Code of Practices / Code de Pratiques) et se voient « certifiés » sur la base d'audits menés par des organismes indépendants et agréés par le RJC. À ce jour, le Responsible Jewellery Council compte 571 membres (pour moitié des négociants et des fabricants)

dont 476 certifiés. Les demandes de certifications ont été de plus en plus nombreuses ces dernières années, preuve que les acteurs de la filière sont soucieux d'obtenir ce sésame.

Mais les interventions du RJC ne se limitent pas à cela. Ses responsables cherchent à nouer des partenariats avec les pays les plus sensibles. Dans son rapport annuel de 2015, le RJC confirme avoir maintenant un bureau en Inde, après avoir longtemps travaillé pour se rapprocher de l'industrie diamantaire. C'est une avancée majeure car l'Inde pèse lourd dans la filière bijouterie et compte par ailleurs une soixantaine de membres affiliés. Au Pérou, le RJC a organisé de nombreux événements de sensibilisation avec l'ensemble des acteurs du secteur minier, extracteurs et affineurs d'or. Le résultat a été très positif et les affineurs semblent décidés à observer de plus près les pratiques de leurs fournisseurs.

Enfin, le RJC va imposer des normes plus contraignantes à ses membres, en particulier dans le domaine du respect des droits de l'homme. Ces nouvelles exigences auront sans doute un effet tache d'huile sur d'autres secteurs connexes à l'industrie minière, ce qui est à la fois une difficulté mais une formidable opportunité pour l'extension de l'idée même de « responsabilité » et d'éthique.

Il y a heureusement d'autres initiatives de développement durable et éthique dans la joaillerie qui donnent une résonance aux actions du RJC. Rappelons les actions privées menées par la plupart des grands joailliers, comme Cartier par exemple au nom de sa fondation charitable. À travers leurs programmes caritatifs, les groupes miniers ont également une influence considérable sur les pouvoirs des pays, dans lesquels ils sont implantés, et les normes locales. ■ I.H.